

Compte – rendu

L'an deux mille onze, le quinze novembre à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient présents : MM Jean-François LAMOTTE Maire – Jean-François LAHAYE Adjoint – Bernard CHARDOT – Florence LOHIER – Françoise TRAVERT – Sylvain LACOUR - Marylène GUIFFARD –

Absents excusés : MM Patrice LECESNE - Jean-Noël PONS

Patrice LECESNE donne pourvoir à Françoise TRAVERT

Secrétaire de séance : Françoise TRAVERT

Délibération n° 2011 – 26

Aménagement et sécurisation du bourg – Chasse à Genêts

Le Maire rappelle au conseil municipal, les différents travaux effectués au chemin communal n° 4 dit la Chasse à genêts, dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation du bourg. Le revêtement définitif doit être effectué ainsi que la mise en place soit d'un plateau surélevé soit d'une chicane.

Après plusieurs études et considérant l'efficacité de la première chicane, le conseil municipal :

- accepte le devis des établissements MESLIN de Barneville-Carteret d'un montant de 13 333.05 €HT pour un reprofilage général, un revêtement en enrobés et la fourniture et la mise en œuvre de tout venant sur l'accotement.
- Décide de demander à la Communauté de Communes des Pieux la mise en place d'une deuxième chicane
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Délibération n° 2011 – 27

Décision modificative n° 3 – Aménagement du bourg (Chasse à Genêts)

Vu, la délibération n° 2011 – 26 concernant l'aménagement et la sécurisation du bourg – Chasse à Genêts,

Considérant que les crédits prévus au budget primitif 2011 sont insuffisants,

Le Conseil municipal décide les virements de crédits suivants :

- section investissement, dépenses, chapitre 23, article 2313 programme 17 Travaux bâtiments divers : - 7 700 €(en diminution)
- section investissement, dépenses, chapitre 23, article 2313 programme 16 sécurisation aménagement bourg : + 7 700 €

Délibération n° 2011 – 28

Travaux Salle Saint Pierre

Le Maire informe le conseil municipal que le traitement de la mэрule à la salle St Pierre est terminé.

Le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise Dalmont de Vasteville d'un montant de 2060.50 €HT concernant les différents travaux de menuiseries (fourniture et pose de doublage avec isolant, renfort poutres solivage, remplacement dalle plancher du grenier...)

Commune de HELLEVILLE (manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 15 novembre 2011

- dit que cette dépense a été prévue au budget primitif 2011, chapitre 23 article 2313 programme 17 Travaux bâtiments divers
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision

Délibération n° 2011 – 29

Columbarium / Tarifs et règlement

Le Maire informe le conseil municipal que le columbarium a été posé dans le cimetière communal et que cet espace de 8 cases peut être proposé aux familles des défunts.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer le règlement du columbarium ci-annexé et fixe les tarifs suivants :

- concession pour 15 ans : 200 €
- concession pour 30 ans : 300 €
- concession pour 50 ans : 500 €

Ces tarifs sont applicables à compter de la présente délibération.

Le conseil municipal souhaite revoir les tarifs concessions de terrain dans le cimetière lors d'une prochaine réunion.

Lotissement des Monts – Eclairage Public

Mr le Maire communique au conseil le courrier de la Communauté de Communes des Pieux en date du 4 octobre 2011. La CCP, nous informe qu'après une inspection du site, ils ont constaté un délabrement total du réseau, disparition des candélabres et une conformité certainement à revoir. La CCP souhaite connaître la position de notre commune sur la réimplantation de points lumineux.

A la majorité, le conseil municipal ne souhaite pas remettre le réseau d'éclairage public en service.

Délibération n° 2011 – 30

Emprunt de 60 000€

Vu, l'emprunt de 60 000 € contracté le 23 septembre 2011 auprès du Crédit Agricole Mutuel de Normandie pour l'acquisition de la parcelle cadastrée A 556,

Vu, le tableau d'amortissement,

Considérant que les crédits nécessaires au remboursement n'ont pas été prévus au budget primitif 2010,

Le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivants :

Section fonctionnement

- dépenses articles 678 autres charges exceptionnelles (en diminution) – 3000 €
- chapitre 023 virement en section d'investissement : + 3000 €

Section investissement :

- recettes, chapitre 21 virement de la section de fonctionnement : + 3000 €
- dépenses, article 1641 emprunt : + 3000 €

Délibération n° 2011 – 31

Location logement communal / 7 rue de l'église

Le Maire informe le conseil municipal du départ du locataire du logement situé 7 rue de l'église,

Le Conseil Municipal :

Commune de HELLEVILLE (manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 15 novembre 2011

- fixe le montant du loyer qui sera demandé aux nouveaux locataires, à compter du 1^{er} décembre 2011 à 450 euros par mois.
- Précise que le loyer sera révisé chaque année en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers publiés par l'INSEE
- Autorise le maire à signer le bail ainsi que toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de cette décision (état des lieux...)

Elagage des chemins ruraux

Ce sujet sera revu l'année prochaine. Un Hellevillais propose de nettoyer « la chasse de la Cour aux Mottes ». Le conseil donne son accord. Il autorise les bonnes volontés à élaguer les chemins ruraux.

Elargissement du chemin dit chasse des conjurés

Ce dossier est toujours à l'étude

Questions diverses

- Le courrier de Mr le Président du Séant en date du 27 octobre 2011 est lu au conseil municipal
- Le courrier du CCAS des Pieux demandant des personnes pour effectuer la collecte de la Banque Alimentaire le vendredi 25 et le samedi 26 novembre à Super U, Intermarché et Lidl est communiqué au Conseil Municipal. Jean-François Lamotte et Marylène Guiffard sont volontaires.
- Le courrier de la Communauté de Communes de la Hague en date du 7 novembre 2011 concernant la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs est transmis au Conseil Municipal.
- La lettre des élèves de 3^{ème} latiniste du Collège Lucien Goubert de Flamanville demandant une aide pour financer un voyage en Italie est présentée au Conseil. Celui-ci ne donne pas suite.
- Plusieurs enfants de Helleville ont adressé un courrier pour demander un skate park. Le Conseil trouve cette idée intéressante et va étudier le sujet.

La séance est levée à 23 heures 25.